

7 avril 2016

**Publicité commerciale à Radio France : notre société a besoin d'espaces sans publicité**

**Un décret publié hier ouvre trois antennes de Radio France à la publicité commerciale.**

Pour Eva Sas, vice-présidente de la commission des finances de l'Assemblée nationale, « *notre société a besoin d'espaces sans publicité. A Grenoble, le maire écologiste a fait démonter 326 panneaux publicitaires dans l'espace urbain pour que la sollicitation commerciale ne soit pas continuelle pour les citoyens. Subir la publicité n'est pas inéluctable, d'autres choix de société sont possibles.* »

Pour André Gattolin, vice-président de la commission des finances du Sénat, qui porte avec Michèle Bonneton, députée EELV de l'Isère, une proposition de loi en cours de navette parlementaire, visant à supprimer la publicité commerciale dans les programmes jeunesse de la télévision publique, « *dans le cas de Radio France, il est évident que l'ouverture à la publicité commerciale préfigure la volonté d'augmenter petit à petit le volume de publicité. C'est donc le dernier grand média français d'information et de culture jusque là largement épargné qui va se voir soumis à l'envahissement et à la pression publicitaires.*»

La publicité commerciale n'a pas de légitimité sur les médias de service public, auxquels son absence contribue à donner une véritable spécificité éditoriale et donc un avantage concurrentiel.

La société de consommation à outrance génère de la frustration sociale et accroît la prédation environnementale. Consommer toujours plus n'est pas un avenir désirable pour notre société, pas plus qu'il n'est viable pour notre environnement. Les écologistes portent un autre projet de vie en commun, fondé sur la culture et le partage.